Canadian Centre for Occupational Health and Safety

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

LA TOXOPLASMOSE

Un résumé des risques sur le plan professionnel

P89 - 19F

LA TOXOPLASMOSE

Un résumé des risques sur le plan professionnel

Erica Counter

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Août 1989

CCOHS/CCHST

90-02174/

LA TOXOPLASMOSE - UN RÉSUMÉ DES RISQUES SUR LE PLAN PROFESSIONNEL

Cette publication a été préparée à l'intention des comités d'hygiène et de sécurité et autres groupes ou individus désirant connaître et réduire les risques professionnels reliés à la toxoplasmose.

Chaque document produit par le CCHST est soumis à une série de révisions. Dans le cadre de ce processus de révision, on demande à des représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs d'examiner les versions préliminaires des documents du CCHST et de juger de leur exactitude sur le plan technique et de leur lisibilité pour l'usager.

Le CCHST s'efforce de s'assurer que l'information qu'il distribue est exacte et exhaustive. Cependant, il est entendu qu'il ne se porte pas garant que ladite information est exacte et exhaustive et il ne sera tenu responsable d'aucun dommage ni d'aucune perte subis par suite de l'utilisation d'une information inexacte ou incomplète.

Pour disséminer le plus largement possible l'information en matière d'hygiène et de sécurité au travail, le CCHST invite les usagers à copier et distribuer ses publications. Le CCHST demande, et apprécie, que la source soit indiquée. On demande aussi aux usagers d'informer le Centre du nombre d'exemplaires distribués de cette manière : s'adresser au Service des demandes de renseignements.

This publication is available in English under the title *Toxoplasmosis - A Summary of the Occupational Health Concern.*

NUMÉRO DU CCHST P89-19F
ISBN 0-660-92757-8
NUMÉRO DE CATALOGUE MAS CC273-2/89-19F

Date de publication : 1989

---

250 rue Main est
Hamilton Ontario
L8N 1H6
416-572-2981
Téléfax 416-572-2206
Télex 061-8532

CCOHS/CCHST

TABLE DES MATIÈRES

1.	DÉFINITION DE LA TOXOPLASMOSE	1
2.	CAUSES DE LA TOXOPLASMOSE	1
3.	TRANSMISSION DE LA TOXOPLASMOSE	1
	Toxoplasmose congénitale	2
	Toxoplasmose acquise	2
4.	RISQUES DE TOXOPLASMOSE DANS CERTAINES PROFESSIONS	2
5.	SYMPTÔMES ET SIGNES DE LA TOXOPLASMOSE	3
6.	TRAITEMENT DE LA TOXOPLASMOSE	3
7.	PRÉVENTION DE LA TOXOPLASMOSE	3
	Précautions particulières	3
	Précautions générales	5
	LECTURES SUPPLÉMENTAIRES	6

CCOHS/CCHST

1. DÉFINITION DE LA TOXOPLASMOSE

La toxoplasmose est une maladie infectieuse transmise aux hommes par les animaux. C'est une maladie commune rarement diagnostiquée parce que la plupart des personnes contaminées ne tombent pas malades. Chez ceux qui présentent des symptômes, la maladie est bénigne et se traduit seulement par une enflure des ganglions lymphatiques et un léger malaise. Selon certaines estimations, un tiers des Canadiens ont été infectés. Le nombre de cas de toxoplasmose reliés au travail est inconnu.

2. CAUSES DE LA TOXOPLASMOSE

Le microorganisme *Toxoplasma gondii* est l'agent de la toxoplasmose. Il contamine les animaux sauvages et domestiques, y compris les oiseaux, les chats, les moutons, les chèvres, le bétail, les porcs et la volaille.

Deux formes de toxoplasme sont habituellement la cause de la propagation de la maladie : les oocystes et les kystes.

Les félins jouent un rôle important dans la propagation du microorganisme. Les chats peuvent être contaminés par l'une ou l'autre forme du microorganisme quand ils attrapent des animaux dont les tissus sont contaminés. Les chats rejettent des millions d'oocystes dans leurs excréments. Les oocystes sont des corps ronds microscopiques. Ils peuvent survivre dans le sol plusieurs mois et sont une source importante de contamination. Une fois avalé, l'oocyste éclate dans les intestins et se propage dans le reste de l'organisme par la circulation sanguine. Le toxoplasme peut former des kystes, qui sont des sacs remplis de microorganismes, dans de nombreux tissus de l'organisme contaminé. On trouve surtout des kystes dans les muscles du squelette et le muscle cardiaque, dans le système nerveux central, dans les yeux.

3. TRANSMISSION DE LA TOXOPLASMOSE

La toxoplasmose est transmise aux humains de deux manières. Il y a transmission directe quand une femme enceinte transmet l'infection à son foetus (toxoplasmose congénitale). Il y a transmission indirecte quand on entre en contact avec des aliments, de l'eau, de la terre ou des animaux contaminés par le toxoplasme (toxoplasmose acquise).

CCOHS/CCHST

Toxoplasmose congénitale

Une femme enceinte infectée par la toxoplasmose peut la transmettre à son foetus par l'intermédiaire du placenta. Les risques de contamination du foetus et la gravité de la maladie dépendent du moment de la grossesse où la mère contracte la maladie. L'infection peut provoquer un avortement spontané, la mort à la naissance ou une naissance prématurée. Si la grossesse se rend à terme, des kystes risquent de causer, après la naissance, la cécité, des anomalies cardiaques et cérébrales et la mort.

Toxoplasmose acquise

On peut contracter la toxoplasmose en mangeant de l'agneau, du mouton, du porc, de la chèvre ou du boeuf dont la cuisson est insuffisante, ou en buvant du lait de chèvre non pasteurisé contaminé par le toxoplasme. Le toxoplasme peut aussi se transmettre aux personnes qui manipulent des animaux ou de la viande crue contaminés, ou qui ont un contact avec des aliments, de l'eau ou de la poussière contaminés par des excréments de chats. Si on ne se lave pas les mains après le contact ou avant de manger ou de boire, l'organisme est transmis à la bouche par les mains et avalé. On ne sait pas si les insectes jouent un rôle dans la transmission. On a aussi signalé l'infection par des transfusions de sang et des transplantations d'organes de donneurs infectés. On a déjà trouvé des toxoplasmes dans les reins, la vessie et les intestins de personnes infectées. L'urine et les excréments humains contaminés sont peut-être une source d'infection, mais ce type de transmission n'est pas confirmé.

4. RISQUES DE TOXOPLASMOSE DANS CERTAINES PROFESSIONS

Parmi les sources d'infection au travail, il y a le contact avec de la viande crue infectée, avec des animaux infectés ou le contact avec les excréments de chats contaminés. On a aussi noté certains cas d'employés de laboratoire qui ont contracté la toxoplasmose après avoir manipulé des aiguilles ou des objets en verre contaminés.

La toxoplasmose comporte un risque pour les professions suivantes :

- les préposés aux soins des animaux, y compris les éleveurs, les gardiens, les gardiens de jardin zoologique, les vétérinaires ou les employés qui travaillent avec eux
- les travailleurs des abattoirs, les inspecteurs des viandes, les manoeuvres à la chaîne, les bouchers ou les cuisiniers
- les travailleurs agricoles
- les paysagistes et les jardiniers
- les techniciens de laboratoire
- les travailleurs de la santé

5. SYMPTÔMES ET SIGNES DE LA TOXOPLASMOSE

On diagnostique et on signale rarement la toxoplasmose, parce que la plupart des victimes ne présentent aucun signe ou symptôme de la maladie. Voici des effets à court terme de la toxoplasmose : fièvre, douleurs musculaires, maux de gorge, maux de tête, enflure des ganglions lymphatiques (habituellement dans le cou) et hypertrophie de la rate. À moins d'effectuer des analyses pour confirmer l'infection, ces symptômes peuvent passer pour ceux de la grippe. Les effets à long terme ou chroniques de l'infection se produisent quand les kystes se propagent aux cellules cérébrales et musculaires.

Ces kystes, qui peuvent rester dans l'organisme pendant toute la vie de la personne, peuvent se rompre et causer des maladies graves. Une autre forme de la maladie peut affecter les yeux, menant à la cécité partielle ou totale d'un oeil ou des deux. Ceci peut se produire dans la toxoplasmose congénitale et dans la toxoplasmose acquise. La toxoplasmose peut affecter tout organe de l'organisme, mais les ganglions lymphatiques, les muscles du squelette et le muscle cardiaque, et le cerveau sont les plus souvent touchés.

On ne connaît pas la durée de la période qui s'écoule entre le contact avec la source infectée et le développement de la maladie. Dans un cas de maladie due à l'ingestion de viande insuffisamment cuite, la maladie s'est développée de 10 à 23 jours après l'exposition. Un autre cas dû à un contact avec des excréments de chats contaminés a eu lieu de cinq à 20 jours après l'exposition.

6. TRAITEMENT DE LA TOXOPLASMOSE

On doit consulter un médecin si on croit qu'il y a eu infection. La nécessité et la durée du traitement dépendent de la gravité de l'infection et de la possibilité de dommages aux organes vitaux. On soigne surtout la toxoplasmose à l'aide de médicaments antibactériens et antiparasitaires, pendant une période d'environ quatre semaines.

Les laboratoires peuvent procéder à des analyses de sang et de tissus pour confirmer l'infection par le toxoplasme.

7. PRÉVENTION DE LA TOXOPLASMOSE

Précautions particulières

Préposés aux soins des animaux

Jeter quotidiennement les excréments de chats. Les vider dans la cuvette, les emballer soigneusement avant de les mettre aux ordures, les brûler ou les enterrer profondément. Porter des gants jetables pour manipuler les litières ou pour travailler dans de la terre ou du sable pouvant être contaminés par des

excréments de chats. Les oocystes résistent aux désinfectants courants. Pour les détruire, les exposer à une solution d'ammoniaque à 10 pour cent, de teinture d'iode à sept pour cent, à une chaleur sèche de plus de 60 °C ou à de l'eau bouillante.

Gardiens de jardin zoologique

Placer tous les félins dans un édifice distinct pour prévenir la contamination d'autres animaux du zoo. Ne pas leur donner de viande crue. Si cela est impossible, leur donner de la viande qui a été surgelée au préalable, parce que cette viande est moins susceptible de provoquer l'infection que la viande fraîche. La viande de boeuf contient généralement moins de toxoplasmes que la viande de cheval, de mouton ou de porc. Passer à l'autoclave ou faire chauffer à 70 °C, pendant au moins 10 minutes, les balais, pelles et autre matériel utilisés pour nettoyer la cage ou les enclos des félins. Porter des masques et des vêtements protecteurs pour nettoyer les cages. Enlever tous les excréments des félins chaque jour.

Travailleurs des abattoirs, inspecteurs des viandes, manoeuvres à la chaîne, bouchers, cuisiniers et autres personnes en contact avec de la viande crue

Se laver les mains à fond avec de l'eau et du savon. Ne pas se toucher la bouche ou les yeux après avoir manipulé de la viande crue. Laver à l'eau et au savon toutes les planches à découper, tous les couteaux, tous les dessus d'évier et tous les articles qui entrent en contact avec la viande crue. Veiller à ce que les blattes ou autres insectes n'entrent pas en contact avec les aliments ou les secteurs où l'on prépare des aliments, car ils peuvent propager les oocystes aux aliments non recouverts.

Travailleurs agricoles

Le sol peut être une source de transmission, surtout si c'est un endroit fréquenté par des chats. Se laver les mains après avoir travaillé le sol ou après avoir touché des animaux. Vérifier la cause des avortements des animaux. Envoyer le placenta, le foetus et les liquides organiques à un laboratoire pour confirmer la présence de toxoplasmes. Veiller à ce que les rats et les chats n'entrent pas en contact avec ces tissus. Ne pas manipuler à main nue les membranes foetales et les foetus morts. Enterrer ou incinérer les tissus foetaux qui ne sont pas envoyés au laboratoire. Enlever immédiatement les porcs morts et les autres animaux morts, pour empêcher les porcs et les chats de les manger. S'assurer que les chats n'ont pas accès aux céréales entreposées. Enlever tous les excréments de chats des céréales. Couvrir les céréales pour empêcher la contamination. Ne garder que des chats adultes dans la grange, stériliser les femelles et chasser les nouveaux chats.

Paysagistes et jardiniers

Porter des gants pour éviter d'être exposé au toxoplasme en touchant de la terre contaminée par des excréments de chats infectés. Se laver les mains après avoir enlevé les gants.

Travailleurs de laboratoire

Porter toujours des gants pour manipuler des excréments de chats. Éviter aussi de contaminer les centrifugeuses, les bancs ou les microscopes en manipulant des excréments.

Travailleurs de la santé

On n'a aucune preuve de transmission de la maladie par de l'urine et des excréments humains contaminés. Par mesure de précaution, porter toujours des gants jetables pour manipuler des patients dont le contrôle des intestins est médiocre. Se laver les mains et les ongles à fond avec de l'eau et du savon après avoir enlevé les gants.

Précautions générales

- Porter des gants jetables pour faire du jardinage ou pour nettoyer des litières, s'il est impossible d'éviter tout contact. Toutes les femmes enceintes doivent éviter les sources possibles d'infection.
- Ne donner aux chats domestiques que des aliments secs, en conserve ou cuits. Essayer de garder les chats domestiques à l'intérieur pour les empêcher d'aller à la recherche de nourriture.
- Ne manger que de la viande bien fumée, salée ou cuite.
- Laver les fruits et les légumes avant de les manger. Ne pas manger d'oeufs crus.
- Ne pas boire de lait de chèvre non pasteurisé.

LECTURES SUPPLÉMENTAIRES

Carter, A.O. et al. Congenital toxoplasmosis: epidemiologic features and control. Journal de l'Association médicale canadienne. Vol. 135, n° 6 (1986) p. 618-623.

Cecil textbook of medicine. Vol. 2. Edited by J.B. Wyngaarden et al. 17th edition. Philadelphia: W.B. Saunders Company, 1985. p. 1792-1796.

Dubey, J.P. Toxoplasmosis. Journal of the American Veterinary Medical Association. Vol. 189, no. 2 (1986) p. 166-170.

Control of communicable diseases in man. A.S. Benenson, editor. 14th edition. Washington: The American Public Health Association, 1985. p. 392-394.

Encyclopaedia of occupational health and safety. Vol. 2 (L-Z). Technical editor, L. Parmeggiani. 3rd (revised) edition. Genève : Bureau international du Travail, 1983. p. 2193-2194.

Gurevich, I. et al. Caring for the infectious patient: risk factors during pregnancy. Infection Control. Vol. 5, no. 10 (1984) p. 482-488.

Harrison's principles of internal medicine. Editors, R.G. Petersdorf et al. 11th edition. New York: McGraw-Hill Book Company, 1987. p. 791-797.

Jacobs, L. Toxoplasmosis. Israel Journal of Medical Sciences. Vol. 1, no. 4, part 1 (1965) p. 511-513.

Krick, J.A. et al. Toxoplasmosis in the adult: an overview. The New England Journal of Medicine. Vol. 298, no. 10 (1978) p. 550-553.

Maxcy-Rosenau public health and preventive medicine. Editor, J.M. Last. 12th edition. Norwalk, Conn.: Appleton-Century-Crofts, 1986. p. 445-448.

McCabe, R. et al. Toxoplasmosis: the time has come. The New England Journal of Medicine. Vol. 318, no. 5 (1988) p. 313-315.

Tizard, I.R. et al. Some observations on the epidemiology of toxoplasmosis in Canada. Journal of Hygiene, Camb. Vol. 77, no. 11 (1976) p. 11-21.

Toxoplasmosis as a significant disease in man and animals with special reference to preventive measures by the farm community. Canadian Veterinary Journal. Vol. 28 (1987) p. 261-263.